

ASSOCIATION MA Scène Nationale

**Hôtel de Sponeck
54 rue George Clémenceau**

25 200 MONTBELIARD

R.C.S. : 77833039900024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Monsieur le Président de l'Association MA Scène Nationale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association MA Scène Nationale relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 4 Avril 2018, date de notre nomination, à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association le 3 Avril 2019.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Belfort, le 01 Juin 2019.


Le Commissaire aux Comptes
EXCO NAXIS
Philippe AUCHET

 Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVCE	49 619		
Total	49 619		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS PERCUS D AVANCE	44 976		
Total	44 976		

EXCO
NAXIS

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 511 256 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 752	120 752		
Dettes fiscales et sociales	319 173	319 173		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	20 818	20 818		
Produits constatés d'avance	44 976	44 976		
Total	511 256	505 719		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVEN	43 554
CONGES A PAYER	81 244
SALAIRES A PAYER	34 655
COMPTE EPARGNE TEMPS	29 053
CHARGES SOCIALES SUR CP.	37 969
CHARGES SOCIALES A PAYER	1 693
CHARGES/CPTE EPARGNE TPS	12 970
CLIENTS-AVOIRS A ETABLIR	2 332
Total	243 469

EXCO
NAXIS

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	95 034	21 818			116 852
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	10 500	60 095	10 500		60 095
Total	105 534	81 913	10 500		176 947
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		21 818			
Financières					
Exceptionnelles					

EXCO
NAXIS

 Notes sur le bilan**Fonds propres****Tableau de variation des fonds associatifs**

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées	502 437	115 960		618 396
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise	502 437	115 960		618 396
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	38 531	7 264		45 795
Report à Nouveau	-152 945			-152 945
Résultat de l'exercice	7 264	5 801	7 264	5 801
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	76 508			76 508
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds				
Total fonds	471 794	129 025	7 264	593 555

EXCO
NAXIS

 Notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 548 832 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	22 140		22 140
Prêts	47 175		47 175
Autres	1 950	1 950	
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	157 034	93 067	63 967
Autres	270 914	270 914	
Charges constatées d'avance	49 619	49 619	
Total	548 832	415 550	133 282
Prêts accordés en cours d'exercice	5 182		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	1 941
FOURNISSEURS AVOIR A REC.	623
SUBVENTIONS A RECEVOIR	84 251
Total	86 815

EXCO
NAXIS

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	124 089	2 225		126 314
Immobilisations corporelles	642 952	158 753	109	801 596
Immobilisations financières	66 083	5 182		71 265
Total	833 125	166 160	109	999 176
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	123 712	701		124 413
Immobilisations corporelles	495 406	52 322	109	547 620
Immobilisations financières				
Total	619 119	53 023	109	672 033
ACTIF NET				327 143

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 225	158 753	5 182	166 160
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 225	158 753	5 182	166 160
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		109		109
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		109		109

EXCO
NAXIS

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Hormis les membres du Conseil d'Administration, l'association n'a pas recours au bénévolat pour la gestion de ses activités.

Les mises à disposition gratuites correspondent :

- pour la Ville de Montbéliard : 339 786 €
 - * valeur locative des locaux
 - * frais de transports de matériel, d'équipement et d'entretien
 - * frais de téléphonie, informatique et alarmes
- pour la ville de Bethoncourt :
 - * valeur locative des locaux pour 10 750 €.
- pour la ville de Sochaux :
 - * valeur locative des locaux pour 112 400 €,
 - * frais d'agents pour répétitions et nettoyage pour 15 640 €

Soit un total de 478 576 euros.

Des fonds dédiés étaient constitués au 31/12/2017, concernant :

- * des engagements à réaliser à hauteur de 10 500 € au titre de la saison numérique - festival de la culture et de la création numérique. Ces actions se sont déroulées en janvier/février 2018, par conséquent les engagements ont été repris intégralement en 2018.
- * de nouveaux engagements ont été comptabilisés au 31/12/2018 pour un total de 60 094.95 €, à savoir :
 - saison numérique pour 9 862.88 €, pour 3 spectacles organisés en 2019
 - engagements liés au projet de fusion avec l'association LE GRANIT pour 42 732.07 €, financés conjointement par la DRAC, PMA et par la ville de MONTBELIARD
 - projet TIGA pour 7 500 €

EXCO
NAXIS

 *Règles et méthodes comptables***Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 48 619 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

 EXCO
NAXIS

Règles et méthodes comptables

récapitulation vaut état de fait.

Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

EXCO
NAXIS

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : CENTRE D'ART VIVANT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 281 758 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 5 801 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/03/2019 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le traitement des subventions d'investissements acquises avant le 1er janvier 2000 et de fonds de réserve d'investissements utilisés avant le 1er janvier 2000 n'ont pas subi de changements de méthodes comptables.

Les subventions de fonctionnement sont considérées comme étant des compléments de prix et sont soumises au taux unique de TVA de 2.10%.

L'Association a comptabilisé pour la première fois une provision pour les indemnités de fin de carrière au 01/01/2010,

Il s'agit de la méthode rétrospective des unités de crédit projetées, définie par la norme comptable IAS N° 19, révisée et par la norme FAS 87, conforme à la recommandation 2003 R.01 du CNC.

Une estimation selon le principe de la méthode rétrospective des unités de crédit projetées définie par la norme comptable IAS n°19 révisée et par la norme FAS 87, conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC ; a abouti à un engagement de 116 852.06 € au 31 décembre 2018 sous déduction des versements effectués sur un support spécifique.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ : 62 ans
- Taux de turn-over moyen
- Revalorisation annuelle des salaires : 2 %
- Table de mortalité : INSEE 2018
- Taux moyen de charges sociales : 46 %
- Taux d'actualisation brut : 1.57 %

EXCO
NAXIS

Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des "provisions" à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette

 Compte de Résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens et services	478 576	478 576
Personnel bénévole		
Charges	478 576	478 576
Bénévolat		
Prestations en nature	478 576	478 576
Dons en nature		
Produits	478 576	478 576

EXCO
NAXIS

Compte de Résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Ventes de marchandises	1 274	1 851
Production vendue	5 000	
Prestations de services	274 642	284 189
Produits des activités annexes	145 107	69 898
Production stockée		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification		
Subventions d'exploitation	2 894 972	2 872 746
Reprises et Transferts de charge	85 150	47 724
Autres produits	19	130
Collectes		
Legs et donations		
Cotisations		
Report des ressources	10 500	14 851
Quote-part subventions renouvelables		
Produits d'exploitation	3 416 665	3 291 389
Achats de marchandises	1 274	1 851
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés	651 615	620 938
Charges externes	728 513	787 231
Impôts et taxes	25 473	25 170
Salaires et Traitements	1 276 923	1 191 292
Charges sociales	498 859	522 238
Amortissements et provisions	128 147	96 945
Engagements à réaliser	60 095	10 500
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	34 440	43 239
Charges d'exploitation	3 405 339	3 299 404
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 326	-8 015
Produits financiers	2 457	1 924
Charges financières	3	54
Résultat financier	2 454	1 870
Opérations faites en commun	-5 538	
RESULTAT COURANT	8 243	-6 145
Produits exceptionnels		16 324
Charges exceptionnelles	38	2 916
Résultat exceptionnel	-38	13 409
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	2 403	
EXCEDENT OU PERTE	5 801	7 264
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS		

EXCO
NAXIS

 Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
BILAN PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	618 396	502 437
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	45 795	38 531
Report à nouveau	-152 945	-152 945
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 801	7 264
FONDS PROPRES	517 047	395 286
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
Subventions d'investissement	76 508	76 508
Provisions réglementées		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	76 508	76 508
Comptes de liaison		
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	593 555	471 794
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	116 852	95 034
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	116 852	95 034
Fonds dédiés sur subventions	60 095	10 500
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	60 095	10 500
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	5 538	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 752	199 219
Dettes fiscales et sociales	319 173	382 230
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	20 818	1 117
Produits constatés d'avance	44 976	63 942
DETTES	511 256	646 509
Ecart de conversion - Passif		
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL BILAN PASSIF	1 281 758	1 223 837

EXCO
NAXIS

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
BILAN ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	99 543	98 517	1 026	377
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles	26 771	25 896	875	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage ind	617 325	386 513	230 812	114 459
Autres immobilisations corporelles	184 272	161 107	23 165	33 087
Immobilisations en cours				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	22 140		22 140	22 140
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts	47 175		47 175	41 993
Autres immobilisations financières	1 950		1 950	1 950
Comptes de liaison				
ACTIF IMMOBILISE	999 176	672 033	327 143	214 006
Stocks				
Matières premières et autres approvisionnemen				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	157 034	53 306	103 728	97 223
Autres créances	270 914	20 000	250 914	123 475
Divers				
Valeurs mobilières de placement	308 827		308 827	507 630
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	241 527		241 527	234 450
Charges constatées d'avance	49 619		49 619	47 052
ACTIF CIRCULANT	1 027 922	73 306	954 616	1 009 831
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL BILAN ACTIF	2 027 097	745 339	1 281 758	1 223 837

EXCO
NAXIS